

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2025

SIMPLIFIER L'OUVERTURE DES DÉBITS DE BOISSON EN ZONE RURALE - (N° 904)

Tombé

AMENDEMENT

N° AS18

présenté par
Mme Sylvie Bonnet

TITRE

Au titre de la proposition de loi, après le mot :

« simplifier »,

insérer les mots :

« et encadrer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de préciser dans le titre de cette proposition de loi qu'il faut également réguler l'ouverture des débits de boisson, associatifs notamment.